cdg43
fonction publique territoriale

Un appui au cœur du territoire

Fiche info

Service Carrières

Avancement de grade / Catégorie A
Biologiste, vétérinaire, pharmacien

Date : 16/06/2026

Avancement de grade

Biologiste, vétérinaire, pharmacien de classe exceptionnelle

Conditions d'avancement
Compter au moins **4 ans de services effectifs** dans le cadre d'emplois
+
Examen professionnel

Conditions d'avancement
Avoir atteint le **6ème échelon** de son grade
+
Examen professionnel

Biologiste, vétérinaire, pharmacien hors classe

Conditions d'avancement
Avoir atteint le **7ème échelon** de son grade
+
Compter au moins **10 ans de services effectifs** dans le cadre d'emplois

Biologiste, vétérinaire, pharmacien de classe normale